



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de Nancy
Commune de Seichamps

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres dont le conseil doit être composé : 27 Nombre de conseillers en exercice : 27 Date de convocation : 17 septembre 2024
--

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois septembre à vingt heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 17/09/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville - En raison de la Foire aux Fromages, l'accès à la salle du Conseil se fera à partir du parking (escaliers intérieurs) et non par la rampe extérieure comme habituellement.

Présidence : Henri CHANUT, maire.

Etaient présents :

MEON Brigitte, BRZAKOVIC Borisav, CHANUT Henri, CHARPENTIER Florent, COLNOT Charles, COULOMBE Pascal, DECLERCQ Alain, DUBAS Patrick, FORTINI Roland, GARCIA Juan-Ramon, GLESS Danielle, GUILLIN Stéphane, KEINERKNECHT René, KRIER Catherine, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MARTIN Frédéric, OGER Rachel, PARET Evelyne, ROZOT Jocelyne, SCHNEIDER Pierre, TREIBER Pascale, VERON Armelle, VIVIER Macha

Mandat de procuration : BERGE Dominique à DECLERCQ Alain, CHAKMA-HENRION Véronique à VIVIER Macha, DOERLER Marie à LANUEL-LE MARECHAL Yveline, ROYER Clément à CHANUT Henri

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur COULOMBE Pascal

Membres présents.....23
 Absents ayant donné mandat de procuration.....4
 Absents.....0
 Votants.....27

Délibération DELIB 50 2024

Chambre régionale des comptes Grand Est : rapport d'observations définitives de la Métropole du Grand Nancy – Cahier d'adaptation des villes au changement climatique – Rapporteur : Henri CHANUT

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
-----------------------------	--------------------------------	-------------	---------------	-------------------	------------------------

	<i>pouvoir</i>				
23	4	27	0	0	0

Conformément à l'article L 243-8 du code des juridictions financières, Monsieur le Maire présente une synthèse du rapport d'observations définitives de la Métropole du Grand Nancy – Cahier d'adaptation des villes au changement climatique (ce rapport a été communiqué dans son intégralité aux conseillers).

Le Conseil Municipal PREND ACTE de la communication dudit rapport.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 24 septembre 2024
Henri CHANUT
Maire.



Henri CHANUT

Henri CHANUT
2024.10.03 16:21:48 +0200
Ref:7318005-10974813-1-D
Signature numérique
le Maire